



Communiqué de presse

Contact :

Yves VEYRIER
Secrétaire général

Secrétariat général

 [yveyrier](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

 01.40.52.86.01

Allocution du président de la République : Retraites – Assurance chômage – pour FO ce n'est ni justifié ni le moment !

Malgré le contexte sanitaire – dont il a souligné la gravité justifiant la décision d'aller vers la vaccination obligatoire des personnels soignants et non soignants au contact de personnes vulnérables dans un premier temps – le président a confirmé son intention d'imposer la réforme de l'assurance chômage et de ne pas abandonner le projet de réforme des retraites.

Ce faisant il a repris des arguments sous forme de slogans jamais démontrés et qui n'ont jusqu'alors jamais convaincus. Malgré plus de deux années de concertations, le gouvernement n'était parvenu ni à expliquer ni à convaincre sur son projet de réforme des retraites « extrêmement complexe et porteur d'inquiétudes » et, dès son origine, les cinq confédérations ont contesté la réforme de l'assurance chômage motivée par l'objectif de réaliser de 3 à 4 milliards d'économies sur l'indemnisation des demandeurs d'emplois.

FO conteste le bien-fondé de la réforme de l'assurance chômage dont l'injustice à l'égard des travailleurs les plus précaires ne sera en rien compensée par les annonces d'intention relatives à la formation des demandeurs d'emplois.

Comme FO conteste le bien-fondé de la mise en cause du système de retraite et l'inéluctabilité du recul de l'âge de la retraite.

Sur ces deux sujets, FO réaffirme que la priorité est de résoudre les difficultés rencontrées en matière d'emploi : l'accès à un emploi à temps plein pérenne pour les jeunes, les emplois à bas salaires, à temps partiel subi, que subissent plus souvent les femmes, les difficultés de conserver ou de retrouver un emploi pour les seniors.

Si le président a voulu se monter combatif sur le champ de ces deux réformes, FO entend l'être tout autant.

FO sera parallèlement attentive à ce que la situation ne conduise pas à justifier des atteintes aux libertés syndicales.

Paris, le 12 juillet 2021

Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

141 avenue du Maine - 75680 Paris Cedex 14

<http://www.force-ouvriere.fr>